

Résonnances

La revue du BUCODES

Bureau de Coordination des Associations de Malentendants et Devenus Sourds

> Vie des Associations :

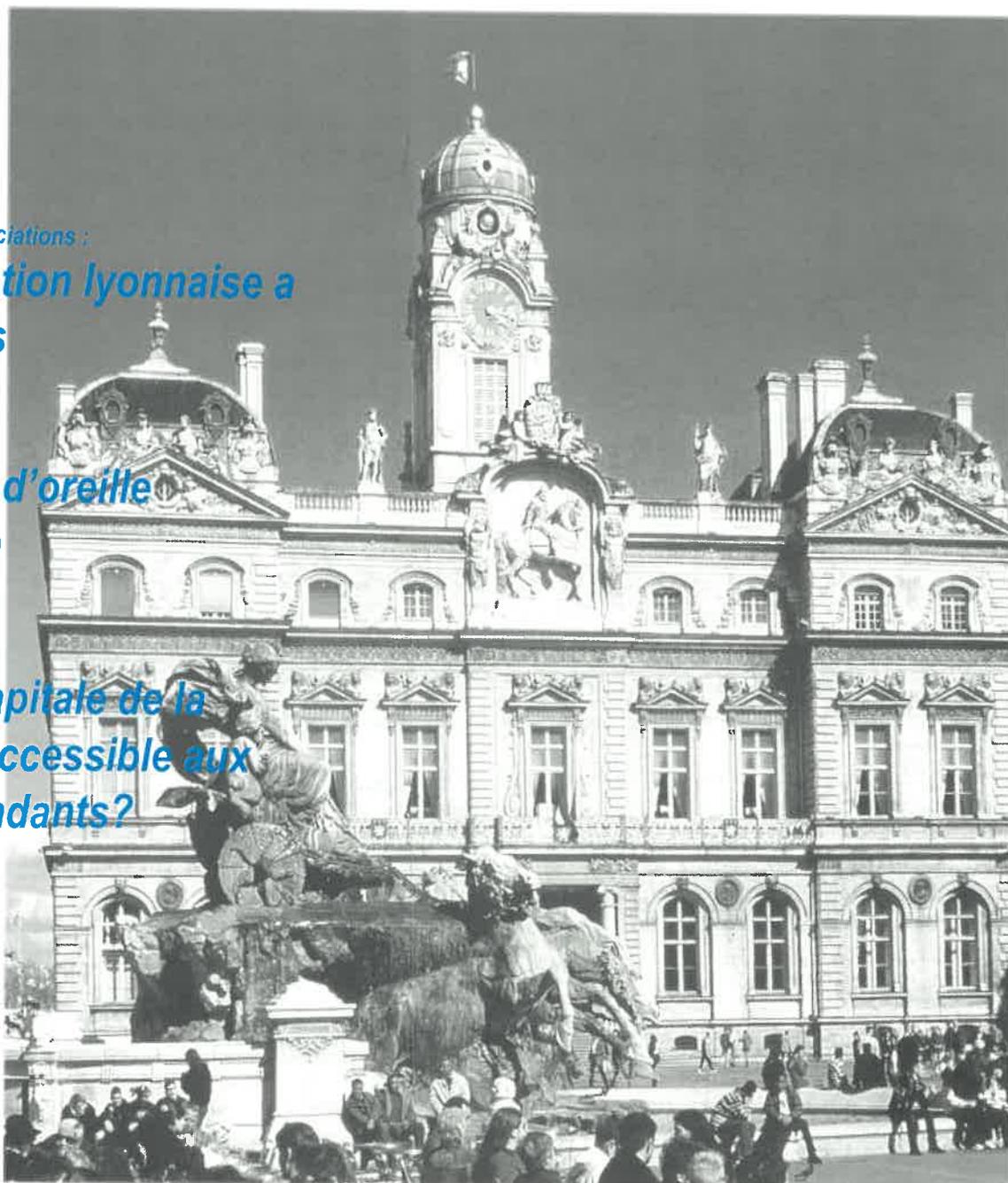
*l'association lyonnaise a
vingt ans*

> Médecine :

*l'implant d'oreille
moyenne*

> Culture :

*PARIS capitale de la
culture accessible aux
malentendants?*



Bureau de Coordination des associations de Devenus-Sourds et Malentendants

Groupement d'Associations régies par la loi de 1901, reconnu d'utilité publique par le décret du 13 janvier 1982;
Membre de l'International Fédération of the Hard of Hearing People.
Membre de l'UNISDA (Union Nationale pour l'Insertion des Déficiants Auditifs)
Membre du Comité d'Entente des Personnes Handicapées.

Le Bucodes a pour objet:

- établir une liaison entre les associations membres
- définir des actions communes
- mettre en œuvre tous les moyens propres à améliorer la vie des devenus sourds et malentendants
- assurer la représentation des devenus sourds et des malentendants auprès des organismes publics et professionnels

Adresse

39 rue Saint Sébastien. 75 011 PARIS
Tel/Minitel/Fax : (33) 01.49.29.07.42
Bal : 3614 ou 3615 chez*bucodes
Mel : bucodes@club-internet.fr

Bureau de l'association :

Présidente: Françoise Quérueil (Paris: FCS)

Vice- présidents:

Hélène Marchal (Nancy: l'Espoir Lorrain)
Renaud Mazellier(Paris: FCS)
Vincent Jaunay (Angers: AAMDS- Surdi 49)
Paul Zylberberg (Paris: Audio Ile de France)

Secrétaire Générale:

Jeanne Guigo (Lorient: Oreille et Vie)

Secrétaire Générale adjointe:

Marie -Christine Subtil (ADSMN Lille)

Trésorier :

Serge Walker (ARDDS- Paris)

Directrice de la publication :

Dr Hélène MARCHAL

Responsable de la rédaction:

Maripaule PELLOUX

Equipe de Rédaction :

Jeanne Guigo, Hélène Marchal, Françoise Quérueil,
Maripaule Pelloux, Jacques Schlosser.

Mise en Page et impression :

l'olivier (Avignon)

En couverture:

photo de Lyon

Place des Terreaux

copyright ville de Lyon

SOMMAIRE

Editorial.....p.3

Vie des associations : l'association lyonnaise a vingt ans...p 4

Retracer l'histoire d'une association c'est retrouver l'esprit, la volonté de ceux qui ont contribué à la bâtir mais aussi de chaque bénévole qui a participé à cet édification

Médecine : l'implant d'oreille moyennep 7

Le 16 janvier dernier, Françoise QUERUEL, présidente du Bucodes et Paul ZYLBERBERG, vice président du Bucodes ont rencontré le Docteur Patrice TRAN BA HUY.

Culture : PARIS : capitale de la culture accessible aux malentendants?p 10

Depuis plusieurs mois, une permanente du Bucodes, Danielle BON-GIBAUT, se consacre, en sus de l'accueil du mardi, à l'information sur les lieux culturels de la capitale.

Actions du Bucodes: Allons en campagne tous les autres y sont.....p 13

En ces périodes fébriles d'élections, chacun part en campagne mener croisade ! Le Bucodes n'est pas en reste et monte au créneau pour rappeler que les devenus sourds et malentendants sont des citoyens à part entière.

Bucodes: Rencontre avec le Pr Lionel Colletp 14

Françoise QUERUEL et le Dr ZYLBERBERG ont rencontré Le Professeur Lionel COLLET, chef de service ORL d'exploration fonctionnelle à l'Hôpital E. Herriot à Lyon, responsable d'un laboratoire de recherche sur l'audition et directeur de l'Ecole d'audioprothèse de Lyon.

Nos Droits : Financer ses

audioprothèses.....p15

Le coût des audioprothèses et leur faible niveau de prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie, pour les personnes âgées de plus de 20 ans, décourage bien des malentendants d'en faire l'acquisition.

Technique : Entendre par boucle magnétique sans prothèse auditive...p18

Parmi les techniques qui permettent d'équiper une salle pour les malentendants, la boucle magnétique reste une technique de choix...à condition de posséder un appareil de correction auditive avec position « T»!

Courrier des lecteurs.....p19

SOMMAIRE du prochain numéro:

L'Assemblée Générale du bucodes

Actualités: congrès des audioprothésistes

JNA : l'accessibilité en questions

Témoignage: j'étais invité à «ça se discute»!

Traitements pharmacologiques des troubles de l'audition

Hélène MARCHAL, Directrice de la publication

Nous dépensons beaucoup d'énergie et d'imagination pour obtenir les moyens d'accéder à une vie sociale et culturelle plus ouverte. Boucles magnétiques, surtitrage, vélotypes, preneurs de notes, etc... Mais ce sont seulement des moyens et il ne faudrait pas prendre les moyens pour la fin.

Lorsque nous demandons un interface, il nous faut avoir présent à l'esprit en quoi il pourra nous aider. Nos interlocuteurs et décideurs ne sont pas forcés de connaître nos difficultés et nos besoins ; à nous d'être précis et clairs. Ainsi, dans une médiathèque où la mairie, pleine de bonne volonté, voulait équiper les salles de lecture... d'une boucle magnétique. Pour lire c'est plutôt le silence qui est recherché! Par contre, la boucle magnétique s'avère indispensable lors des rencontres/débats avec les auteurs.

Chers lecteurs, il serait bon que vous puissiez vous exprimer sur ce sujet, ce que vous aimez et ce que la malentendance vous empêche de faire. Ce journal serait heureux d'ouvrir une rubrique en ce sens : visites guidées, conférences, films, spectacles, comme les spectacles « sons et lumière » par exemple ou les ballets. Beaucoup d'entre nous ont renoncé car la moitié

de l'information nous échappe. C'est sans doute au début un travail de fourmi mais on sent que ceci est porteur actuellement alors il faut en profiter. Pour la Campagne Présidentielle un candidat est accompagné d'un interprète en langue des signes mais

L'accessibilité pour quoi faire ?

je n'ai pas vu de preneurs de notes. Cer-

tains meetings bénéficient d'un prompteur. L'accessibilité en est encore à ses balbutiements et tout est encore très parcellaire.

A terme, l'objectif du BUCODES est d'obtenir une loi rendant obligatoire ces équipements pour déficients auditifs dans tous les lieux publics. Les mentalités évolueront aussi en constatant que l'équipement en question n'est pas une gêne pour les entendants, mais un « plus » dont beaucoup profitent, sans être Handicapé. Ainsi les aménagements pour handicapés moteurs qui facilitent aussi la circulation des poussettes ; ce qui n'était pas prévu au départ.

Alors dites-nous vos souhaits et participez là où vous êtes et avec vos moyens à l'amélioration de la communication. Cette communication, sésame de notre siècle, que notre handicap nous enlève. Qu'importe : imagination, dynamisme, ténacité et volonté commune contribueront à nous la rendre!

L' Association Lyonnaise a vingt cinq ans!

Chaque ville a son histoire; un passé glorieux que l'on admire dans la diversité de ses monuments ou une mémoire meurtrie que l'on déchiffre dans ses ruines. Chaque association se construit au rythme du vécu des hommes et des femmes qui la font vivre. Retracer l'histoire d'une association c'est retrouver l'esprit, la volonté de ceux qui ont contribué à la bâtir mais aussi de chaque bénévole qui a participé à cette édification.

Michèle BOURRU, présidente de l'ALDS



Son histoire

C'est en 1977 que plusieurs devenus sourds de la région créèrent l'association pour essayer de sortir les malentendants et devenus sourds de leur isolement, les aider et les informer. L'association se voulait ouverte à tous, jeunes et vieux. Effectivement au début, de nombreux jeunes participèrent aux réunions et sorties; puis, petit à petit, absorbés par leur famille, ils disparurent. Malgré tout, l'A.L.D.S prit rapidement son essor, grâce notamment à des journées portes ouvertes et autres actions grand public.

Les premières années les activités visaient à concilier différents objectifs:

- au premier plan l'information sur la surdité, l'appareillage et plus tard les implants; informations dispensées aux réunions par des spécialistes : médecins, audioprothésistes...

- La lecture labiale : chaque réunion mensuelle y consacrait trente à quarante minutes; séances collectives avec un orthophoniste, séances également au pavillon ORL de l'hôpital Edouard Herriot.

- La place dans la cité : l'ALDS en participant à diverses commissions a pu contribuer, même modestement, à une meilleure connaissance de la surdité acquise par les pouvoirs publics. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine!

La Sourde Oreille

Ce bulletin mensuel fut lancé dès la début par une petite équipe de rédacteurs et au cours de toutes ces années, il a constitué un lien apprécié entre les adhérents proches et lointains. Depuis 1984 Maurice Brifford en assume seul la charge.

Service social des sourds et malentendants du Rhône:

C'est dans les années quatre-vingt que fut créé à Lyon ce service dirigé par une assistante sociale. Unique en France, il est à la disposition des personnes atteintes de tous les types de surdité qui viennent y demander renseignements ou conseils. Nous l'avons rejoint dès cette époque et avons participé depuis à ses activités et réunions bimensuelles avec les neuf associations qui le constituent; l'ALDS étant la seule à s'occuper des

devenus sourds.

Forums des associations

Comme le dit si bien notre homologue de l'Hérault, l'association a dû exécuter un certain nombre de «figures imposées» en participant à des forums de toutes catégories : régionaux, nationaux, européens..., sans oublier ceux de certains arrondissements de Lyon. C'est l'occasion de nombreux contacts, mais de contacts généralement sans lendemain! Hélas...

Toutes ces activités collectives ont contribué à apporter à tous un soutien moral et à créer des liens d'amitié, entre animateurs surtout.

Quelques Acteurs

Denise et Maurice:

Maurice fut l'un des fondateurs de l'ALDS puis son président pendant quinze ans. Un président motivé et doué pour les contacts, témoignant à tous la même chaleur humaine.

Denise et Maurice ont participé à plusieurs commissions sur l'accessibilité des lieux publics (en particulier au moment de la conception d'une nouvelle ligne de métro). Dans cet esprit, ils ont assisté aux réunions de contrôle des nouvelles constructions ou transformations de locaux publics ou privés afin de s'assurer que les normes d'accessibilité pour les déficients auditifs étaient respectées.

Par ailleurs, tous deux ont organisé des réunions d'informations dans les maisons de retraite, en direction du personnel soi-

gnant, et dispensé également l'information auprès des écoles d'infirmiers ou d'éducateurs par l'intermédiaire d'Info-Handicap (regroupant d'autres handicapés).

C'est grâce à l'intervention de Denise que le plus grand cinéma de Lyon s'est équipé le premier d'une boucle magnétique. Maurice de son côté entretient de bonnes relations avec le professeur Morgon et organisa plusieurs week-end d'entraînement à la Lecture Labiale.

Plusieurs membres de l'ALDS ont pris part à ces actions aux côtés de Denise et Maurice.

Depuis le début j'ai été vice présidente et en 1993 nous avons échangé nos casquettes respectives avec Maurice, tout en continuant le bon travail d'équipe instauré...je pense!

Malgré de légères divergences de vues sur les objectifs, nous



avons une excellente collaboration. Dans nos réunions, Maurice privilégiait l'information spécifique, alors que je préfère favoriser la détente et l'élargissement de l'horizon culturel (séances de diapositives, visites de musée...). Ma formation initiale explique peut-être ce choix : malgré une surdité manifeste je choisis d'enseigner l'anglais. Drôle d'idée, ma foi, car vers la cinquantaine je fus contrainte de renoncer à l'enseignement oral pour entrer dans l'enseignement par corres-

pondance. J'ai eu la chance de bénéficier d'un poste administratif qui m'a fait découvrir d'autres filières : paramédical, comptabilité, etc...

A l'association, je me suis donc spécialisée dans l'animation des discussions sur des sujets variés : problèmes de société, mais surtout problèmes de relations avec les entendants: LE grand sujet, bien sûr! Seules différences avec la vie scolaire : le rétro-projecteur et ses transparents qui ont remplacé tableau noir et craie de jadis! Mais les «élèves» sont tout aussi capables d'indiscipline!

L'ALDS aujourd'hui

Relations extérieures

Ces dernières années, elles se sont enrichies (en certaines périodes chargées, nous serions tentés de dire alourdies) du fait de nombreuses activités parallèles à la vie de l'association.

- Aide au service social des sourds pour la diffusion du SESAME, brochure rédigée par ses soins qui renferme toutes les adresses utiles aux différents types de sourds de la région.

- Participation avec ce même service social au Salon Handica 2001, essentiellement destiné aux handicapés moteurs. Un colloque s'y est tenu sur «la surdité dans une société de communication». Devant une nombreuse assistance de sourds de naissance surtout et au milieu de représentants de cette catégorie de sourds, les déléguées de l'ALDS ont eu la lourde tâche de faire «entendre» notre différence.

- Rédaction à la mairie de Lyon d'une Charte du handicap qui

nous a valu plusieurs réunions avec d'autres groupes d'handicapés.

- Nombreuses journées organisées par la Fondation de France et autres, sur la surdité, le vieillissement, etc.



- Visites à la demande du Bucodes au CAPAM.

- N'oublions pas les réunions pour le Centre d'Information sur la Surdit  et la Journ e Nationale de l'audition   laquelle nous avons particip  trois fois, sans que des r sultats positifs soient venus compenser l'investissement en temps impliqu ...

Vie interne de l'ALDS

Elle reproduit le sch ma donn  pour les premi res ann es, avec quelques nouveautés cependant : une r union par an a pour objet l'entra nement de la m moire avec des jeux, des chants...De plus quelques minutes sont parfois consacr es   des exercices de concentration ou   des exercices physiques , assis, portant sur les mains, le cou...pour apprendre    liminer des tensions souvent li es   la surdit .

Pour la convivialit , c'est le traditionnel repas avant l'assembl e g n rale qui est toujours fort appr ci  pour les libres  changes qu'il permet ...plus que les visites de mus e!

En conclusion, j'aimerais pou-

voir dire que l'ALDS continue sa progression, mais je dois reconnaître qu'apr s vingt-cinq ans, elle s'essouffle... Avec le vieillissement de ses adh rents, les d m nagements de certains et de plus un changement de local, il devient difficile de r unir en proportion appr ciable les quatre-vingts adh rents restants. Difficile aussi de recruter de nouveaux membres et surtout des responsables pour relayer ceux d'aujourd'hui dont plusieurs atteignent un stade «avanc » de la retraite! Les causes de cette d saffection sont multiples, mais pour l'association, un atout demeure : une  quipe d'animateurs motiv s et d vou s.

Parions donc sur l'avenir!

**Congr s du Bucodes
  Lorient, les 9, 10 et 11
novembre 2002.**

Ce congr s sera parrain  par Bernard KOUCHNER
Si vous ne l'avez pas encore fait,
ne tardez plus   vous inscrire!
Votre bulletin d'inscription se
trouve dans le num ro 5 de
R sonnances

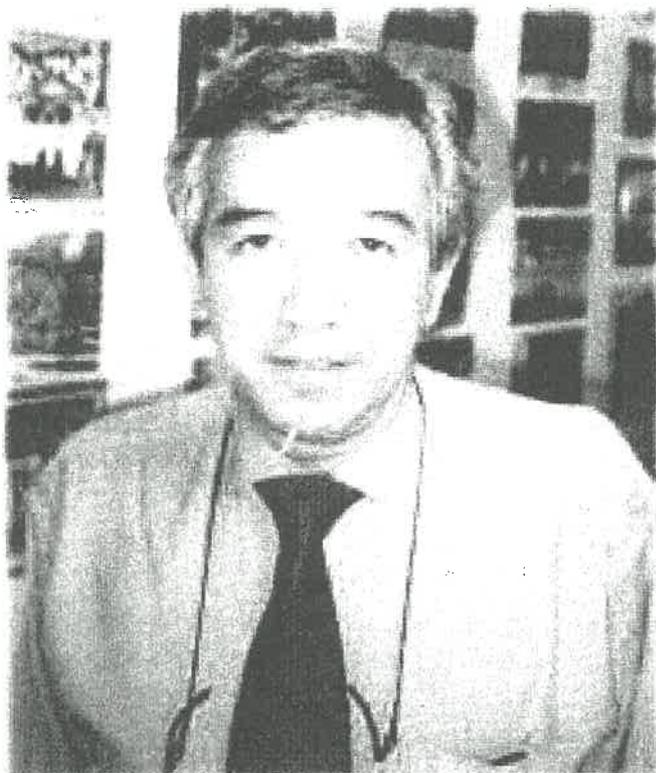


L'IMPLANT D' OREILLE MOYENNE

Le 16 janvier dernier, Françoise QUERUEL, présidente du Bucodes et Paul ZYLBERBERG, vice président ont rencontré le Docteur Patrice TRAN BA HUY, Professeur Agrégé de Médecine, Chef du Service O.R.L. du Centre Hospitalier Universitaire Saint Louis Lariboisière de Paris. Ils l'ont interrogé sur les récentes acquisitions et les avancées qu'il voit poindre dans le traitement des troubles de l'audition et de l'équilibre.

Interview Paul ZYLBERBERG

Pr P. TRAN BA HUY



Principe

« L'implant d'oreille moyenne a été introduit en France il y a trois ans. Il consiste à insérer dans l'oreille moyenne un système amplificateur dont le principe est tout à fait différent des prothèses auditives conventionnelles. En réponse à l'arrivée d'un son les vibrations de la chaîne ossiculaire sont amplifiées directement, alors qu'une prothèse conventionnelle amplifie le son qui arrive sur le tympan.

Schématiquement, il s'agit d'un processeur qui analyse les sons et les décompose en signaux qui sont transmis à un système de vibration. Celui-ci est fixé soit sur la branche descendante de l'enclume, soit dans le corps même de l'enclume. L'opération

est effectuée au cours d'une intervention chirurgicale, tout à fait maîtrisée dans ses aspects techniques, d'une durée de deux heures environ.

Indications

Il y a schématiquement trois indications, concernant toutes trois la surdité de perception. Les surdités de transmission ne sont pas concernées car on ne peut pas amplifier les mouvements d'une chaîne abîmée. L'implant est proposé à la suite d'échecs de prothèses numériques, lors d'intolérances cutanées du conduit auditif externe au contact d'une prothèse, et en cas de refus psychologique de prothèses.

D'un point de vue esthétique, la partie extériorisée ou bouton est un tout petit processeur qui peut être masqué dans les cheveux. Chez les femmes il se voit donc moins qu'un contour d'oreille, mais pas chez les hommes aux cheveux courts. Le son obtenu n'est pas nécessairement plus puissant que dans les prothèses conventionnelles, mais il est de meilleure qualité.

On ne propose jamais un implant d'oreille moyenne d'emblée. On fait toujours au préalable un essai de prothèse conventionnelle. On a posé en France, en deux ou trois ans, un peu plus d'une centaine d'implants d'oreille moyenne.

Dans le monde, il y en a eu un millier ; c'est très peu par comparaison avec les millions de prothèses qui sont vendues. Personnellement j'en ai posé sept. Très honnêtement, les indications d'implants d'oreille moyenne sont

relativement rares.

Ma pratique personnelle montre que dans la majorité des cas, ces prothèses marchent relativement bien. Il s'agit de personnes qui n'ont pas pu obtenir d'amélioration avec les prothèses conventionnelles, des patients qui sont très demandeurs et pour lesquels tous les autres moyens ont échoué. A partir de là, on ne peut pas s'attendre à des merveilles. J'ai un patient implanté ainsi qui est bouleversé : « *C'est fantastique, je n'ai jamais aussi bien entendu de ma vie !* ». D'autres sont plus modérés : « *ouais c'est pas mal...* » !! La technologie employée fait appel à un procédé électromagnétique. Il y a trois fabricants, dont deux américains. Je vous signale qu'il existait depuis plusieurs années un autre procédé, japonais, dont les indications étaient les mêmes, le piézoélectrique, mais il n'a pas eu de succès.

L'implantation ne concerne qu'une oreille. Le coût global va de 45 000 à 55000 F (6.800 à 8.400 Euros). Jusqu'à présent, c'est l'hôpital qui a tout payé, sur un budget spécifique annuel. Maintenant, il va y avoir une répartition des charges entre les deux parties, implantée et extérieure: la partie implantée reviendra à l'hôpital, dans le cadre des implants. Le bouton externe, dont le prix est d'environ 15 000 F (2.286 Euros) sera à la charge du malade comme une prothèse conventionnelle. Ma dernière malade va acheter le bouton.

La fourniture des boutons reste actuellement du domaine de l'hôpital, il n'est pas exclu qu'à terme les audioprothésistes en soient

chargés.

Après la pose de l'implant, nous ne nous faisons pas de rééducation, mais il y a des réglages à effectuer.

Résultats

En conclusion, les implants d'oreille moyenne constituent un intermédiaire entre les échecs des prothèses auditives conventionnelles et l'implant cochléaire. Nous sommes en présence d'une technologie d'avenir, qui en est encore à ses débuts. C'est une porte ouverte indiscutable, appelée à prendre une grande place. A l'avenir, ce système sera plus performant, plus petit, moins visible, mais il ne faut pas non plus se leurrer, cela ne remplacera pas, loin de là, les appareils de correction auditive conventionnels. Les audioprothésistes ne sont pas inquiets, et n'ont pas à l'être : en trois ans, j'ai posé sept implants d'oreille moyenne, pourtant Dieu sait si je vois des malades!

La prothèse conventionnelle externe numérique gardera sa part de marché, de très loin la plus importante. Les raisons en sont évidentes. Pour une prothèse : vous entrez dans le magasin, vous mettez l'appareil, si ça ne va pas vous le rendez. L'implant : c'est une intervention chirurgicale délicate, qui dure deux heures, parfois trois. Ce n'est jamais anodin.

Le B.A.H.A. (Bone Anchored Hearing Aid)

Par ailleurs, vous savez qu'il existe pour l'oreille moyenne un tout autre dispositif, le

B.A.H.A. : Bone Anchored Hearing Aid (Aide auditive ancrée dans l'os) qui concerne l'oreille moyenne. Il s'agit d'un système très intéressant mais totalement différent qui s'adresse plus particulièrement aux enfants.

Les indications du **B.A.H.A** sont les surdités de transmissions qui ne sont pas opérables, comme par exemple les aplasies majeures unilatérales. Le principe consiste à mettre une fixation, c'est à dire une vis, que l'on insère dans l'os, sur lequel on met ensuite une prothèse. Les sons sont transmis par l'os. Cette technique, qui n'est commercialisée que par un seul fabricant, Entific Medical System, existe depuis longtemps et elle marche très bien.

Nous n'en posons pas dans le service, parce que nous n'y voyons pas d'enfants.

Mais nous allons peut être nous y mettre car, aujourd'hui, les indications sont élargies. On s'est aperçu que le B.A.H.A. peut être utile dans certaines surdités mixtes, voire même dans certaines cophoses et qu'il permet de restaurer une certaine stéréophonie.

Perspectives d'avenir

Vous m'avez posé la question des autres avancées actuelles ou prévisibles que l'on peut voir poindre dans le traitement des troubles de l'audition et de l'équilibre. Je pense que le domaine de la neuropharmacologie de l'oreille interne va sûrement se développer dans les dix ans à venir. On va essayer de délivrer les médicaments in situ dans l'oreille, au lieu de les adminis-

trer par voie générale, pour avoir un effet plus spécifique. En ce qui concerne la génétique, de grands progrès sont à attendre. Mais ce sont des progrès théoriques, dont je ne vois pas encore les retombées pratiques.

Et puis, l'implant cochléaire gagne du terrain : il y a eu récemment des progrès dans le traitement du signal, et dans le dessin de l'électrode. Il est prescrit de plus en plus précocement.

Je crois que les implants cochléaires vont se développer dans les dix ans qui viennent.»

A la fin de l'entrevue, le **Pr Patrice Tran Ba Huy** a indiqué que cette année encore il participerait à la **Journée Nationale de l'Audition**. Il a indiqué que le courrier des lecteurs des « **Annales d'Oto-Rhino-Laryngologie** » dont il est le Rédacteur en Chef pouvait être ouvert aux patients.

Il a promis d'exposer dans son service les affiches du **Bucodes** et, cerise sur le gâteau, il a répondu favorablement à la proposition d'abonnement à « **Résonnances !** »

Françoise Quéruelet et Paul Zylberberg n'en espéraient pas moins de la part de l'un des grands patrons de l'audiologie française...

Avec le BUCODES et la FONDATION POUR LA RECHERCHE MEDICALE

SOUTENONS LA RECHERCHE SUR LES SURDITES ACQUISES

**Faites un don
pour prévenir les surdités**

L'apparition d'une surdité est toujours un événement difficile à vivre...

Perte brutale ou perte progressive de l'audition, il est nécessaire de pouvoir enrayer l'évolution de la maladie ou du vieillissement, pour éviter l'aboutissement à une surdité totale.

Les progrès attendus de la recherche médicale devraient permettre, pour les générations futures, d'améliorer la situation des malentendants.

Actuellement, la Fondation pour la Recherche Médicale soutient plusieurs projets de recherche sur l'audition. Votre soutien actif et ciblé permettra d'aller encore plus loin.

Fondation pour la Recherche Médicale : 54, rue de Varenne
75 335 Paris cedex 07

Libellez votre chèque à l'ordre de « **FRM (surdités acquises)** »

Un reçu fiscal permettant une réduction d'impôts vous sera envoyé.

PARIS : capitale de la culture accessible aux malentendants?

Depuis plusieurs mois, à l'initiative du Dr Hélène MARCHAL, une permanente du Bucodes, Danielle BONGIBAUT, se consacre, en sus de l'accueil du mardi, à l'information sur les lieux culturels de la capitale. Elle a rencontré à diverses reprises des responsables de l'accueil des personnes handicapées ou de l'aménagement logistique. Voici un premier bilan de son action.

Danielle BONGIBAUT

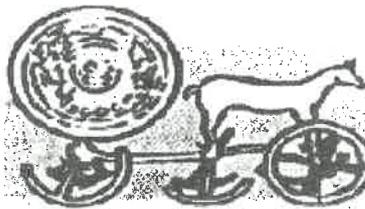
Palais de la Découverte

Domaine: Scientifique, **Equipements:** Boucle Magnétique, Formation du Personnel d'accueil, Sous- Titrage ponctuel. **Lieux Visités :** Salles Conférences, Visio-Planétarium.

J'ai été très bien accueillie par une personne malentendante et appareillée qui se bat pour faire prendre conscience au personnel des problèmes d'accessibilité. Cette personne, salariée du Palais de la Découverte assiste à des réunions organisées entre les musées où s'échangent les nouveautés techniques pour malentendants ainsi que les moyens pratiques de préférence peu onéreux. Nous gardons un contact permanent. Elle me fera parvenir

les comptes rendus de ses réunions.

Musée du Louvre



Domaine : œuvres d'art. **Equipements:** Audio-guide, Polycopiés, Ecouteurs très performants.

Avec la personne qui m'a reçue nous avons évoqué le cas des conférences, pour lesquelles l'utilisation de la LSF n'est pas adaptée aux malentendants et devenus sourds. Mon interlocutrice ignorait totalement la diversité de la population déficiente

auditive et s'est montrée très réceptive, au point d'en parler à ses conférenciers. J'ai suggéré qu'au début de chaque conférence, il soit demandé à l'assistance s'il y a des malentendants. Auquel cas le conférencier s'appliquerait dans son articulation ou il serait fait appel aux moyens techniques. Mr Gouyette me tiendra informée de la réaction de ses conférenciers à cette proposition. Quant à la visite des œuvres d'art, les audio-guides sont très bien conçus; il suffit lors de chaque passage auprès d'une oeuvre de composer sur le clavier le chiffre indiqué sous celle-ci et les écouteurs retransmettent tout ce qu'il faut savoir. Pour appui il y a les polycopiés très bien rédigés de façon instructive et claire.

Mairie de Paris

Domaine : Section visites Jardins, Parcs, Monuments et Cimetières. **Equipements :** aucun

Accueil chaleureux tant du côté de la chargée des visites, Mme Manière, que des conférenciers. Ce fut encore l'occasion d'expliquer, chiffres à l'appui, les besoins spécifiques des malentendants et devenus sourds. Ils ont bien pris conscience que la malentendance n'était pas résolue avec la langue des signes. En raison d'un budget très serré, il ne sera pas possible de mettre en œuvre des moyens techniques. Aussi, j'ai mis l'accent sur la lecture labiale. Nous avons convenu qu'à chaque visite, les conférenciers demanderont s'il y a des malentendants parmi les auditeurs. Ils feront en sorte de bien se placer face à eux, de parler distinctement et lentement et seront munis d'ardoise « magique » pour les noms propres ou à consonance étrangère. Ce « système » a été bien intégré par l'assemblée et j'ai vraiment senti une bonne volonté de tous. C'est un petit pas mais un progrès quand même.

Cité des Sciences à la Villette

Equipements : Audio-guides, Description sur tableaux dans toutes les salles, 2 caisses équipées de boucles magnétiques; des documentaires ont été sous-titrés.

Le Planétarium devait être équipé d'une boucle magnétique depuis octobre. Le budget

semble assez confortable et nous laisse espérer d'autres équipements. Mais pour cela, les responsables demandent une participation active de malentendants. En effet, ils ont remarqué que les sourds gestuels sont nombreux lors des visites, mais par contre notent une désaffection des malentendants oralistes. Alors, surtout n'hésitez pas à vous manifester, à participer pour que les efforts entrepris par les responsables soient motivants.

Centre National Pompidou Beaubourg

Equipements : aucun. **Lieux visités :** Salles de cinéma, Salles de conférence, Musée

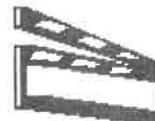
La section « Accessibilité » a été créée depuis peu. Actuellement il n'y a aucun équipement pour les malentendants. En 2002 il est prévu la pose de boucles magnétiques dans les salles de conférence et de cinémas. Ce problème avait été évoqué lors de la rénovation du Centre Pompidou mais faute de budget cette installation a été remise à plus tard! (sol en ciment incompatible avec l'installation demandée...) Les personnes de la section rencontrent beaucoup de difficultés à faire admettre le problème de la malentendance auprès des responsables du Centre. Cette année, l'installation de boucles a été relancée. Un accord de principe a été accordé pour 2002. Les deux personnes de la section « Accessibilité » se battent très fort; principalement Mme Fournier, elle-même sourde, oraliste et motivée. Questionnée sur

les audio-guides présents dans plusieurs musées, j'ai répondu positivement. Fort de cet avis ce système va être essayé.

Opéra Bastille

Lieux visités: salle de l'Opéra **Equipements :** Quelques spectacles en sur-titrage.

L'accueil a été très chaleureux. Dès la construction, une boucle magnétique était prévue pour l'Opéra Bastille. Mais elle a été posée et coulée dans le béton, et à la suite d'une rupture de câble non réparable le système a été abandonné. Il existe, en revanche, un sur-titrage pour quelques spectacles mais très ponctuel. J'ai pu obtenir que ce moyen soit permanent. Désormais tous les spectacles seront sur-titrés. Quant à l'installation de la boucle magnétique, Monsieur Rous-saffa, le responsable de communication, a contacté le jour même deux entreprises pour établir un devis d'installation et le proposera à la Direction. De plus il va en parler à son homologue de l'Opéra Garnier. Je tiens à souligner son excellent accueil et sa motivation, malgré un planning très chargé.



Et en Province...?

Grâce à nos associations ici et là émergent des lieux culturels accessibles, certains cinémas se dotent de boucles magnétiques. Il faut remarquer que c'est dans le domaine du cinéma que cela « bouge » le plus et très souvent sans que se soit à notre initia-

tive. Ce qui n'est pas une raison pour se contenter d'attendre! Renseignez-vous, cherchez, vous serez peut-être étonné de constater que tout n'est pas hors d'atteinte!

Depuis Janvier 2002, notre collègue A-M Desmottes, présidente de l'ADSM Manche se réjouit de voir enfin s'ouvrir une salle de spectacle équipée d'une boucle magnétique. C'est à Granville, et c'est la salle de l'Archipel!

Vous avez peut-être «entendu» parler ou mieux, vu le film **«Sur mes lèvres»** mettant en scène une jeune femme malentendante... Initiative intéressante mais... limitée à 5 versions sous-titrées. On peut déplorer surtout que le scénario soit truffé d'invéraisemblances comme faire d'une malentendante une standardiste! Mais le propos du réalisateur n'était pas de montrer la réalité de la surdité. Dommage!

Cinéma toujours : à Mulsanne (Sarthe) une soirée

«spéciale» était organisée, dédiée aux malentendants pour tester différents types de sous-titrage. Contrairement aux techniques actuelles consistant en une impression du texte sur le film, perturbant pour les entendants, le principe adopté est un sous-titrage numérique, en dehors du film. Ce sous-titrage projeté sur un bandeau spécifique laisse l'image film dans son intégrité. Cette nouvelle technique de sous-titrage émerge grâce à la société Titra film. Cette démarche nouvelle implique des coûts de fabrication élevés et des contraintes techniques qui imposent un calendrier serré. Actuellement les co-animateurs du projet recherchent encore les derniers financements. Enfin courant 2002, les premières séances publiques auront lieu avec un développement du rythme des films accessibles.

«Sortir en Aube» J.M Tache, président de l'AMDS de l'Aube nous fait part de son émerveillement à jouir d'un spectacle, **«TOSCA»**, sans aucune restriction *« quand*

par miracle, un spectacle accessible se présente c'est trop rare pour ne pas en parler. Ce fut le cas de ce film bien sous-titré, avec une musique éclatante, de beaux visages découvrant une palette d'expressions et de mimiques extraordinaires, dans le cadre de la ville éternelle... Somptueux! Il en est qui se moqueront, ceux qui ont trop d'oreille peut-être, parce qu'il montre tout : la paupière du chanteur, les épaules à peine dénudées de la cantatrice, le pavement de l'église, la soie brodée d'une cape...Le visuel omniprésent, la musique et les sous-titrages sont précisément ce qui rend le spectacle accessible. D'autres adhérents ont fait part de leur satisfaction après avoir assisté à un spectacle de danse : «Les sorties sont toujours possibles finalement. Elles supposent pourtant recherches, sélections et un peu d'argent, un peu de temps.»

BIBLIOGRAPHIE

Fleurs du Silence

Catherine Maury, devenue sourde à 28 ans des suites d'une intervention chirurgicale, est artiste peintre. Elle nous donne un témoignage émouvant et pourtant porteur d'espoir. Vous pouvez commander ce livre à l'ARDDS-Editions : 12, rue d'Auffargis, 78 690 Les Essards le Roi

Personne n'est parfait Hirota Ototake (Le Livre de Poche)

Ce journaliste de télévision est né sans bras, ni jambes. Il décrit son parcours fait de détermination, de courage et de solidarité. Décidant de vivre pleinement, en développant tous ses possibles, il construit sa vie dignement, heureux de la vivre. Apprendre à être autonome le plus possible mais aussi savoir demander de l'aide sans honte, ni culpabilité: «...posons l'hypothèse

suivante : ce sont les handicapés qui viendront au secours de cette société déshumanisée, qui reconstruiront une société généreuse...» S'il y a des choses qu'un handicapé ne peut pas faire, il y a aussi des choses que seul un handicapé peut faire. S'occuper du bien-être des handicapés, par exemple.» Il nous montre comment se (re)construire comme un individu avec ses particularités, plutôt que comme un handicapé.

Allons en campagne tous les autres y sont....

En ces périodes fébriles d'élections, chacun part en campagne mener croisade ! Le Bucodes n'est pas en reste et monte au créneau pour rappeler que les devenus sourds et malentendants sont des citoyens à part entière. Le Bucodes vous invite à prendre des initiatives afin de rendre les réunions électorales accessibles

Renaud Mazellier

Ainsi nous pourrions suivre les débats et nous pourrions, sans arrière-pensées, demander la parole et dire:

- **«Monsieur le candidat, savez-vous que 4 millions de personnes sont quotidiennement confrontées à des difficultés de communication...?**
- **savez-vous que les appareils auditifs ne sont remboursés que 129,81 euros ?**
- **savez-vous que le deuxième appareil ainsi que les aides techniques ne sont pas pris en charge?**
- **savez-vous qu'il y a, pour les personnes malentendantes, de grosses lacunes en matière de sous-titrage télévisé, d'équipement des salles publiques et infrastructures dans les transports collectifs?**
- **mais savez-vous aussi que vous pouvez changer tout cela**

en commençant par exemple par rendre votre campagne accessible?»

Le Bucodes a pris contact avec les principaux partis politiques pour que ceux-ci commencent enfin à nous connaître, pour leur faire entendre nos préoccupations et nous appuyer. **A nous malentendants, d'entrer dans cette campagne : celle de l'accessibilité pour les DSME à la vie quotidienne.**

Fort de cet appui national, cette action parallèle doit être relayée par nous tous dans nos villes et campagnes auprès de tous les candidats qui vous recevront toujours avec courtoisie. Ce sera l'occasion de leur apprendre tout ce qu'ils ignorent de la surdité; gageons que des actes suivront.

Pour toutes informations complémentaires sur votre environ-

nement électoral ou conseils consulter votre responsable «d'association ou le responsable élections» du Bucodes. Si vous avez connaissance de réunions adaptées aux DSME n'hésitez pas à vous renseigner, insistez sur le fait qu'il n'y a pas que la langue des signes et tenez-nous informés sur ces réunions.

A bientôt donc et bonne campagne à tous !

Contact: Renaud Mazellier -
Tél / Fax : 01 34 61 67 19 -
Minitel : Chez* Renalier - Email
renaud.mazellier@wanadoo.fr

Au moment où ce journal partait à l'impression, on apprenait que certains meeting bénéficiaient du sous titrage en temps réel : Meeting électoral du Parti socialiste à Lille, à Limoges et Marseille. D'autres certainement ont été ou seront sous-titrés

Rencontre avec le Pr Lionel Collet

Le Professeur Lionel COLLET est chef de service ORL d'exploration fonctionnelle à l'Hôpital E. Herriot à Lyon, responsable d'un laboratoire de recherche sur l'audition et directeur de l'École d'audioprothèse de Lyon. Il est par ailleurs responsable d'un groupement de recherche, évalué et partiellement financé par le CNRS, sur le thème «prothèses auditives»: fonctions psychobiologiques et psychosociologiques.

Dr ZYLBERBERG -Françoise QUERUEL

Ce groupement, issu d'un projet du Pr Collet, associe 5 laboratoires de recherche, trois industriels fabricants de prothèses auditives et deux chaînes d'audioprothésistes. Il s'agit de fournir aux pouvoirs publics des documents permettant d'évaluer l'efficacité des appareillages. Des tests seront effectués dans différents domaines, sur des adultes avant et après leur appareillage, afin de mettre en évidence de quelle façon le cerveau humain va s'adapter à une perte auditive et surtout comment l'appareillage va l'y aider.

Jusqu'à présent la littérature scientifique est pauvre en la matière. Toutefois, une autre étude aurait mis en évidence que l'appareillage permet aux personnes d'accroître leurs performances auditives et de discrimination, et que cet effet demeure même lorsqu'elles ne portent pas leurs audioprothèses.

Les 5 équipes travaillent sur les thèmes suivants :

I. Réorganisation et prothèse auditive: on connaît bien le fonctionnement chez l'animal : en cas de perte sur une fréquence aiguë, les neurones « spécialisés » dans cette fréquence peuvent réagir à des stimulations auditives sur la fréquence immédiatement inférieure. L'objectif de l'étude est d'examiner si une telle

réorganisation cérébrale fonctionnelle de la carte des fréquences existe chez l'homme, et surtout qu'elle sera sur elle l'influence de l'appareillage auditif.

II. Compréhension et prothèse auditive : l'objectif de l'équipe est de fournir une base évaluative aux déficits sur les bandes de fréquence nécessaires à la perception et à la compréhension de la parole, en testant la capacité des personnes normo-entendantes ou malentendantes à distinguer des mots et des «non-mots» (phonèmes prononçables sans signification dans notre langue)

III. Processus cognitifs et prothèse auditive : on étudie les liens entre appareillage et préservation de la mémoire, l'hypothèse étant qu'une perte auditive entraînera une aggravation de la dégradation de la mémoire « explicite » (qui peut s'exprimer par le langage) chez les personnes âgées.

IV. Attention et prothèse auditive il s'agit d'examiner, tant par imagerie que par étude du comportement, les capacités d'attention du malentendant, par exemple sa capacité à détecter une fréquence physique parmi d'autres.

V. Psychologie, psychopathologie et prothèse auditive la perte auditive prédispose à une dépression,

du fait notamment des attitudes de retrait social. L'étude cherchera si l'audioprothèse a un effet antidépresseur propre, notamment par reprise des activités sociales. Autre investigation: l'impact de symptômes émotionnels (hyperémotivité, anxiété) sur l'échec de l'appareillage, auquel cas il faudrait soigner ces émotions avant d'appareiller.

Ce projet a démarré début 2001 pour une durée de 4 ans, avec un budget de 15 millions de francs. Fin 2002, puis en 2004, les résultats seront présentés au CNRS et publiquement. Quels seront les débouchés d'une telle étude, nonobstant son prolongement ou son développement au delà des 4 ans ?

Pour le Pr. Collet, le but n'est pas une amélioration des audioprothèses, mais de démontrer scientifiquement des évidences: **bénéfices de l'appareil auditif, appareillage des deux oreilles plutôt qu'une seule, appareillage précoce, nécessité d'un accompagnement psychologique...** Devant l'expression du désir du Bucodes d'être associé d'une façon ou d'une autre à ces travaux, le Professeur Collet nous a promis d'y réfléchir. Par ailleurs nous projetons de rencontrer les responsables d'autres équipes, en particulier celle qui étudie les modifications du comportement.

FINANCER SES AUDIOPROTHÈSES

Le coût des audioprothèses et leur faible niveau de prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie, pour les personnes âgées de plus de 20 ans, décourage bien des malentendants d'en faire l'acquisition. Il existe cependant des possibilités de financement dont beaucoup d'entre nous peuvent bénéficier. Cet article présente une synthèse des aides possibles .

Jeanne Guigo

Vous êtes affilié(e) à une Caisse d'Assurance Maladie

Toutes les Caisses d'Assurance Maladie, que se soient la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (plus souvent appelée Sécurité Sociale), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les Caisses d'Assurances des artisans, des commerçants ou des professions libérales, sont tenues d'appliquer le Tarif Interministériel de Responsabilité (TIPS). Pour leurs assurés de plus de 20 ans, **la base de remboursement d'un appareillage est de 199,71 euros (1310 francs)**, que l'on ait besoin de un ou de deux appareils. Un tarif qui n'a pas changé depuis au moins 14 ans, exception faite d'un arrêté du 11 octobre 2000 qui stipule que

: «l'appareillage stéréophonique peut-être pris en charge pour les personnes atteintes de cécité». Cette prise en charge est faite sur la même base que les moins de 20 ans, proche du coût réel des appareils. Notons que si la surdité est reconnue comme invalidité de guerre, la base de remboursement est la même que pour les moins de 20 ans.

Pour le plus grand nombre, le remboursement est de 65 % du prix TIPS (199,71 euros). Le malentendant reçoit donc 129,81 euros (851,50 francs) de sa Caisse d'Assurance Maladie.

Pour bénéficier du remboursement à «100 %» il faut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

- la surdité entre dans le cas d'une maladie de longue durée,

- la surdité est d'origine professionnelle,

- vous avez été déclaré(e) en invalidité par votre Caisse d'Assurance Maladie.

Chaque personne appareillée peut bénéficier d'un **forfait «entretien» annuel** d'un montant de 36,59 euros (240 francs). Il comprend l'achat des piles et les dépenses de réparations. Il faut présenter les factures pour le percevoir. Là encore, le remboursement est, pour le plus grand nombre, de 65 % du forfait, soit 23,78 euros (156 francs). Les personnes qui bénéficient du « 100 % » reçoivent 36,59 euros.

Pour **les grosses réparations** une prise en charge a été prévue. Vous pouvez recevoir, très géné-

reusement, 65 % de 4,57 € à 10,67 € (30 à 70 francs) pour faire changer un embout, un potentiomètre, un micro, un écouteur ou un vibreur...quand vous aurez payé 75 à 225 euros de réparations!

Prestations spéciales accordées par la CPAM et la MSA

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Mutualité Sociale Agricole accordent des aides complémentaires aux personnes ayant un petit revenu. Pour l'obtenir, il faut faire une demande spéciale près du service social de sa Caisse. Le plafond mensuel de revenus retenu par les CPAM est généralement bas, proche du montant de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé). L'aide est de l'ordre de 457 euros (3 000 francs), parfois plus.

Vous relevez de la Couverture Maladie Universelle

Si vous êtes bénéficiaire de la CMU, le niveau de la prise en charge des prothèses auditives est fixée par la loi à 443,63 € (2910 francs). L'audioprothésiste doit vous proposer un appareil de ce prix.

Vous avez une Mutuelle

La plupart des Mutuelles prévoient des prestations pour l'acquisition des appareils auditifs, en complément de l'aide accordée par la Caisse d'Assurance Maladie. Le montant de ces prestations varie d'une caisse à l'autre, et à l'intérieur d'une même Mutuelle, on constate des variations selon le type d'option

choisie. Une enquête locale a permis d'établir que le niveau de remboursement (Assurance Maladie + Mutuelle) est, pour les contrats individuels, compris le plus souvent entre 305 et 381 € (2000 et 2500 francs). Quelques contrats prévoient une prise en charge pour le second appareil. On rencontre des cas de Mutuelles d'entreprises qui prennent en charge une grande partie du coût de deux appareils (mais cela reste rare) !

Certaines caisses accordent des aides complémentaires sur dossier spécial, en fonction des revenus : chacun doit se renseigner auprès de sa mutuelle.

Vous avez le statut de travailleur handicapé

L'AGEFIPH peut vous apporter une aide substantielle pour l'achat des appareils auditifs.

Pour l'obtenir, il faut :

- avoir été reconnu travailleur handicapé par la COTOREP,
- travailler dans le secteur privé ou être en formation (stage professionnel, certains cursus étudiants).

Le dossier à constituer peut être retiré à la médecine du travail ou à l'organisme chargé du suivi du reclassement.

Vous êtes retraité

La plupart des Caisses de Retraite disposent d'un fonds de secours destiné à procurer des aides à leurs ayants-droits qui ont des difficultés financières. Il ne faut pas hésiter à solliciter l'aide du fonds d'action sociale pour l'achat d'appareils auditifs. Ainsi la Crica Prévoyance (groupe des

Retraites Unies) a décidé d'offrir une prestation supplémentaire aux retraités depuis le 1er janvier 2001.

Si vous avez des difficultés particulières, vous pouvez aussi faire appel à l'aide du **Conseil Général** : il vous faut pour cela vous adresser à l'assistante sociale dont vous dépendez.

Vous êtes en activité : réduction d'impôt

Vous pouvez déclarer comme frais professionnels la part du prix de l'appareillage qui reste à votre charge après avoir déduit le total des remboursements. Il faut, pour cela, faire une déclaration de frais professionnels réels et présenter un certificat médical indiquant que le port des audioprothèses est nécessaire pour le travail.

Pour tous : une aide à la recherche du financement

Plusieurs départements expérimentent, sous le nom « Pilote » de nouvelles procédures de financement d'aides techniques et humaines aux personnes atteintes d'un handicap, l'objectif étant de simplifier les démarches. Cette expérimentation débouche sur les « sites de la vie autonome ». Des malentendants ont ainsi obtenu des aides financières pour leurs audioprothèses en produisant un seul dossier. Pour savoir si un site de la vie autonome existe dans votre département, il suffit de s'adresser à la DDASS.

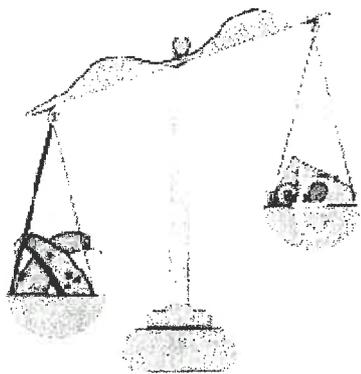
Peut-on espérer, dans les pro-

chaines années, une meilleure prise en charge des aides auditives ?

Madame GUINCHARD-KUNSTLER, Secrétaire d'Etat aux personnes âgées, a affirmé à Lorient, le 19 octobre dernier, que ce serait une réalité dès le début 2002. Les dernières informations obtenues au Ministère par le BUCODES (début du mois de février) font état d'un décret en préparation.

Pour leur part les associations s'appliquent à interpeller les députés. Si cette mesure est adoptée, les mutuelles qui ne le font pas actuellement devraient aussi multiplier leurs prestations par deux en cas d'appareillage stéréophonique. Mais on sera encore loin du coût réel des appareils !

Si les malentendants adhéraient en plus grand nombre à nos associations et se manifestaient avec nous, d'autres évolutions pourraient intervenir rapidement.



Suite aux démarches des présidents d'associations, des députés nous écrivent!

Question écrite à l'attention de Madame Elisabeth GUIGOU; Ministre de l'Emploi et de la Solidarité

«Monsieur Tony DREYFUS attire l'attention de Madame Elisabeth GUIGOU, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, sur le refus de la Sécurité Sociale de prendre en charge le remboursement de la totalité de l'équipement auditif des malentendants. Ceux-ci, dans le cas où l'appareillage est possible, ont effectivement besoin que leurs deux oreilles soient équipées en «stéréophonie». Un appareillage complet revient, environ, à 1450 Euros. Sur cette somme, la Sécurité Sociale ne rembourse qu'un seul des deux appareils, pour un montant d'environ 130 Euros. Actuellement, il existe en France 4 000 000 malentendants. Sur ce nombre, il n'y a que 800 000 personnes qui sont appareillées. De meilleures conditions de remboursement, sur les deux appareils, permettraient à 1 600 000 autres personnes de pouvoir être dotées de ces prothèses et ainsi d'avoir une vie personnelle, sociale et professionnelle facilitée. Monsieur Tony Dreyfus souhaite être informé sur la position que Madame la Ministre envisage de prendre par rapport à cette situation.»

Vos yeux attentifs n'auront pas manqué de remarquer une erreur: 1450 Euros, c'est le prix d'un seul des deux appareils, non celui de l'appareillage complet. Paul Zylberberg l'a aussitôt signalé à Tony Dreyfus.

Notons que déjà en novembre 2001 Hubert Grimaud, député du Maine et Loire, avait écrit à Bernard Kouchner sur ce même thème.

Information de dernière minute :

Le Dr De Penanstere, chef du bureau de la tarification (Direction de la Sécurité Sociale. Ministère de la Santé) a annoncé officiellement lors du Congrès des Audioprothésistes des 23/25 mars que deux appareils auditifs (stéréophonie) seraient désormais pris en charge par la Sécurité Sociale. Le décret devrait paraître fin avril.

Obtenir ce remboursement a été un travail de longue haleine et une des premières priorités du Bucodes. Que ce décret arrive enfin montre que le travail individuel fourni par les Associations de Devenus-Sourds et Malentendants porte enfin ses fruits car il est appuyé par une véritable action collective.

Vive le Bucodes, vive nos associations!

Entendre par boucle magnétique sans prothèse auditive

Parmi les techniques qui permettent d'équiper une salle pour les malentendants, la boucle magnétique reste une technique qui présente plusieurs avantages : elle est facile à mettre en place, facile à utiliser par les porteurs d'appareil de correction auditive avec position « T » et d'un coût peu élevé. Elle permet essentiellement de rapprocher le micro de la source sonore, il y a alors moins de distorsions. Le confort d'écoute ainsi que la compréhension s'en trouvent améliorés. Mais les estimations statistiques montrent que seulement 15 % des personnes malentendantes sont appareillées. De plus les porteurs d'intras n'ont pas à leur disposition de position « T » !

Jeanne GUIGO

Deux fabricants proposent des récepteurs de boucles magnétiques indépendants des appareils de correction auditive.

Principe des produits

Tous ces récepteurs sont basés sur le même principe : un boîtier, facile à mettre dans la poche, contient un récepteur des ondes émises par la boucle magnétique. Ce boîtier est relié à un casque, ou à un écouteur, plus discret, que l'on fixe à une oreille.

Description des appareils

Le Crescendo 20 plus commercialisé par SMS Audio Electronique RIXHIEM (68) C'est un amplificateur d'écoute pour la TV, la radio et les dialogues sans prothèse auditive.

Le boîtier remplit une double fonction :

- une fonction d'amplification d'écoute grâce à un micro incorporé. Ainsi une personne non appareillée peut bénéficier d'une écoute amplifiée.

- une fonction de réception de boucle magnétique.

Le volume du son et la tonalité sont réglables. Ce boîtier est relié à un casque qui peut être :

- soit un casque classique à oreillettes,

- soit un casque stéthoscopique (style « collier » entre les 2 oreilles) **Prix approximatif TTC : 183 € (accessoires indispensables compris)**

Les produits distribués par PRODITION, Courbevoie (94)

Cette société commercialise la gamme de produits Logia dans laquelle on trouve :

- le Transet Favorit

C'est un système boîtier-casque à oreillettes qui remplit la double fonction d'amplification d'écoute (micro incorporé) et récepteur de boucle magnétique.

Le volume du son et la tonalité sont réglables.

Ce système a été essayé par plusieurs personnes qui ont dit leur satisfaction.

- le récepteur télé-magnétique TM II

C'est un boîtier récepteur de boucle magnétique. Il doit être relié soit à un écouteur fixé à l'oreille, soit à un stétoclip, c'est à dire un casque stéthoscopique **Prix approximatif TTC : de 122 € (écouteur) à 212 €**

Courrier des lecteurs

Vous désirez partager une expérience, témoigner, protester... bref : vous faire entendre?

Amis lecteurs, cette page est pour vous!

Que vous ayez la plume alerte, le trait féroce, humoristique ou poétique, écrivez-nous!

Pour faire paraître une annonce, n'oubliez pas de mentionner toutes vos coordonnées.

L'Euro ne laisse personne indifférent... Mr Renaudeau Lucien, président honoraire de l'ARDDS nous donne quelques références historiques.

L'Euro a définitivement remplacé notre bon vieux franc. Depuis des mois, les médias se plaignaient que les Français n'étaient pas mobilisés pour cette nouvelle aventure. Nous étions stoïques et nous avions raison. Ce passage à l'Euro s'est fait en douceur et dans la bonne humeur. C'était un plaisir de rencontrer tous ces gens en train de cajoler ces nouvelles pièces pour payer leurs achats. Dans un premier temps, bien souvent, ces clients donnaient leur porte-monnaie à la caissière, maintenant c'est très rare.

Cette idée de communauté européenne, et à plus longue échéance, de monnaie unique, est née le 9 mai 1950 lorsque Robert Schuman, après l'hécatombe de la guerre de 39-45 qui fit des millions de morts, proposa à la République Fédérale Allemande et aux autres pays européens de créer cette union.

Depuis des siècles nous nous battions avec nos voisins pour le plus grand profit des marchands de canons. Cet acte historique de tendre la main à nos anciens adversaires en effaçant toutes les rancunes et le poids du

passé a mis en route la construction européenne. Par ce geste, nous avons évité de retomber dans l'erreur de 1918. Quatre hommes sont à l'origine de la naissance de la communauté européenne du charbon et de l'acier, Jean Monnet et Robert Schuman pour la France, le chancelier allemand Konrad Adenauer et le président du Conseil italien, Alcide de Gasperi. Six états, la Belgique, la RFA, les Pays-bas, l'Italie, le Luxembourg et la France signent ce traité. Ces pays ont accepté de déléguer certains pouvoirs à la Haute Autorité ce qui les amena à signer le 25 mars 1957 le traité de Rome (traités CEE et Euratom). Ce nouveau traité, mieux connu sous le nom de marché commun, propose d'instaurer la libre circulation des marchandises et des hommes. L'Euratom doit favoriser le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

En 1979 un nouveau pas est franchi avec les premières élections au Parlement Européen qui concerne 374 millions d'habitants. En 1992, avec le traité de Maastricht, la Communauté Européenne propose de doter les pays membres d'une monnaie unique. Dans un premier temps ce sera l'écu, puis en définitive l'Euro. Le premier janvier 1999, onze pays adoptent l'Euro comme monnaie unique:

l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et la France, la Grèce rejoindra le peloton en 2001. D'autres pays appartenant à la CE, ont refusé la monnaie unique, notamment la Grande-Bretagne qui a toujours eu un pied en Europe et un autre aux USA. Je pense que l'Euro deviendra une monnaie de référence et que ces indécis nous rejoindront bientôt. Le premier janvier 2002, l'Euro est devenu la monnaie unique de ces douze pays. Un grand pas a été franchi ; pour la première fois un grand nombre d'états ont accepté d'abandonner leur monnaie mais aussi une certaine indépendance, en vue de construire cette Europe unie dans la paix et la prospérité.

Un grand pas reste à franchir : l'union politique de cette communauté.

Voici notre première annonce. Elle sommeillait dans nos tiroirs depuis décembre en attendant sa parution! Toutes nos excuses à son rédacteur.

Mr Patrick Chevalier, adhérent de l'association de l'Aube, recherche des correspondant(e)s d'une quarantaine d'années.

Ecrivez-lui au : 32. rue de l'Esquira. 33 380 Marcheprime

Courrier des lecteurs

Malentendants, Devenus Sourds ne restez pas seuls,

AFCDS- association Franc-Comtoise des Devenus Sourds

30 rue de Cambrai
90150 PHAFFANS
Tel /Fax : 03.84.29.86.93

Association des Deve- nus Sourds de la Manche

Rue de l'épine 50 530
CHAMPEAUX
Tel : 02.33.47.57.81
Fax : 02.33.91.88.06

A.C.M.E Surdi 84

962, les jardins, av. Pasteur
84 270 VEDENE
Tel/Fax : 04.90.23.37.66
maripaule.pelloux@freesbee.fr

Association des Deve- nus Sourds et Malen- tendants de la Mayenne

32. rue du bourg Hersent
53000 LAVAL
Tel/Fax: 02.43.69.21.00

Association des Malentendants et Deve- nus Sourds de l'Aube

Maison de quartier des Marrots
23. rue Trouvassot 10 000 TROYES
E-Mail : amdsa@wanadoo.fr

AMDSS- Association des malentendants et Devenus Sourds de la Sarthe

Maison des Associations
4.rue d'Arcole.
72000 LE MANS
Tel/Fax: 02.43.28.44.12
bal :Eole

Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace

63a rue d'Illzach
68100 MULHOUSE

ALDS

Association Lyonnaise des Devenus Sourds

25 rue de Volney
69008 LYON

AFIAC-Association Fran- çaise des Implantés Audi- tifs Cochléaires

Chemin Suzac
65 500 VIC EN BIGORRE
Tel : 05.62.96.71.07
Fax: 05.62.96.83.16

AIFIC-Association d'Ile de France des Implan- tés Cochléaires

11bis, rue du poirier de Paris 77 280
OTHIS.
Tel: 01.60.03.48.13
Bal: AIFIC

Association des Deve- nus Sourds et Malen- tendants du Nord

46. rue de la Centenaire
59 170 CROIX
adsmn@fraternet.org
www.fraternet.org/adsmn
tel : 03.21.26.35.31
Fax : 03.20.67.16.95

AUDIO Ile de France

20. rue du château d'Eau.
75 010 Paris
Tel : 01 40 22 02 30
AudioAsso@aol.com

ANDS- Association des Devenus Sourds

6. rue G. Le Conquérant
76 600 LE HAVRE
Tel: 02.35.54.12.90
Fax : 02.32.73.35.61

Oreille et Vie

11P. Maison des Associations
12.rue Colbert
56 100 LORIENT
Tel/Fax : 02.97.37.57.98(Lorient)
02.97.63.77.71 (Vannes)
oreille et vie@wanadoo.fr

SURDI 13

11 Rés la Combe aux Peupliers 13090 Aix en Provence
Tél/Fax : 04.42.64.13.57 ou 04.42.87.96.02
E-Mail ; schlosser@wanadoo.fr
http://perso.wanadoo.fr/schlosser-aix

L'Espoir Lorrain des Devenus Sourds

39.41 rue de l'Armée Patton
54 000 NANCY
Tel /Fax : 03.83.28.26.96
Bal : Bruyer

AMEDSH Surdi 34

46, cours Gambetta
34 000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 42 50 14
Fax : 04.67.47.08.82
Surdi34@free.fr

AAMDS-Surdi 49

58.bld Arnauld
49 100 ANGERS
Fax : 02.41.48.91.64
Bal : AAMDS
aamds-surdi49@wanadoo.fr

F.C.S-Fraternité Catho- lique des Sourds

47. rue de la roquette.
75011 PARIS
Tel/Fax : 03.21.51.54.09
http://fcs.malentendant.free.fr

ARDDS- Association Réadapta- tion et Défense des Devenus Sourds

B.P 285
75962 PARIS Cedex 20
Tel : 01.30.41.55.17
Fax : 01.30.41.55.37
ardds@hotmail.com

A.D.S.M.E Côtes d'Armor

6bis, rue du maréchal Foch
22 000 SAINT BRIEUC
Tél/Fax : 02.96.37.22.87
Bal : jupath

contactez nous !

Abonnement à Resonances

- Abonnement à la revue du Bucodes
- Prix adhérents : 6, 50 €
- Prix normal : 10 €

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

- Abonnement à renvoyer au Bucodes, 39 rue St Sébastien 75 011 PARIS
- Chèque libellé à l'ordre du Bucodes